

La mégaprison en concertation

Haren Des associations s'opposent à la construction "du monstre pénitentiaire".

En 2008, le Conseil des ministres décidait, via un Master Plan, de la construction d'une mégaprison à Haren. Une structure de 18 ha pouvant accueillir jusqu'à 1 200 détenus, soit la plus grande prison du pays.

Ce matin, une étape importante du projet pourrait être franchie. En effet, le projet de cahier des charges du centre carcéral est soumis à la commission de concertation de la Ville de Bruxelles. L'occasion pour de nombreuses associations (l'Association syndicale des magistrats, Inter-Environnement Bruxelles, la Ligue des droits de l'homme, l'Observatoire international des prisons, le Mouvement des patatis-tes, le Comité de Haren) de rappeler

tout le mal qu'elles pensent "de ce monstre pénitentiaire" dans un communiqué commun. Elles exigent dès lors une alternative lors de la commission de concertation d'aujourd'hui.

Ainsi, ces associations dénoncent "de multiples travers pour une prison gigantesque, éloignée de la ville et du palais de justice". "Cet éloignement pose nombre de questions ne fût-ce qu'en terme de bonne organisation et d'exercice optimal des droits de la défense. [...] Certes, le projet prévoit la possibilité de tenir des audiences en prison. Mais installer la Chambre du Conseil au cœur de la prison, c'est admettre que le pénitentiaire phagocyte la sphère judiciaire et son indépendance [...]."

Un partenariat public/privé onéreux

Pire, estiment encore les associations, la prison qui doit être construite et gérée, en suivant le modèle d'un partenariat public/privé, est chère, voire très chère. "Le coût par nouvelle cellule est es-

timé à un million d'euros. A la nouvelle prison de Marche, une journée coûte 214€ par détenu contre 100€ pour une prison publique", fait valoir le communiqué.

En lieu et place de cette prison "à dimension inhumaine", les signataires de la lettre proposent plutôt de rénover les prisons bruxelloises existantes à proximité du palais de justice et de créer des maisons de détention à petite échelle. L'économie ainsi faite pourrait être investie dans des politiques alternatives à la prison, dès lors que l'on sait que cette dernière fabrique essentiellement de l'exclusion, conclut le communiqué.

N. G.

"Le coût par nouvelle cellule est estimé à un million d'euros"